L'ÉQUIPAGE DE LA JOLIE BRISE

Association loi 1901

www.lajoliebrise.com

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 14 MARS 2020 (réunion virtuelle)

L'assemblée générale n'a pas pu avoir lieu à la date prévue, ni au cours de l'année 2020 du fait de la Covid-19. Ce document fait office de compte-rendu d'activité et permettra de témoigner des actions de l'association.

Ordre du jour

- 1. Approbation du rapport d'activité 2019
- 2. Approbation du rapport financier et des comptes de l'exercice 2019
- 3. Perspectives 2020 et vote sur le budget prévisionnel
- 4. Renouvellement du tiers sortant
- 5. Questions diverses

1. Approbation du rapport d'activité 2019

L'année 2019 apparaît comme une année relativement calme en terme de travaux. Après révision complète le Neptune a été remis à l'eau en avril et les carénages ont eu lieu du 18 au 22 avril. On a ensuite ressorti Neptune en août pour la pose de la bande molle et il a été remis à l'eau en octobre. Julien Germaine est rentré au local fin novembre pour travaux mécaniques (changement de la courroie de distribution et d'une bague), il a été remis à l'eau le 13 janvier 2020 et le Saint Jacques l'a remplacé au chantier.

L'AG a eu lieu le 9/03/2019 suivie du repas des adhérents. Les manifestations nautiques ont d'abord concerné la Normandy Channel Race du 16 au 26 mai, précédée de la venue de l'Hermione que nous avons accompagnée sur le canal le 14 mai - un grand moment de convivialité maritime - avant de remonter au bassin Saint-Pierre avec les trois chaloupes Jolie Brise, Saint Jacques et Julien Germaine. La journée des scolaires a été un franc succès avec un peu plus de 400 enfants embarqués avec leurs enseignants suivis d'adultes et familles les jours suivants. Nous avons ensuite participé à la fête du port (Port-en-Bessin) fin juillet, à la fête de la crevette à Honfleur les 5 et 6 octobre et au Goût du large les 9 et 10 novembre. Lors de cette dernière manifestation le repas des équipages a été organisé comme d'habitude par notre association avec l'aide des commerçants de Port-en-Bessin.

Fait marquant, le Julien Germaine a été notre troisième chaloupe à obtenir le label BIP (bateau d'intérêt patrimonial).

Le bilan des sorties (hors manifestations nautiques) est présenté dans le tableau suivant :

2019	Jolie Brise	Saint Jacques	Julien Germaine	Total
Nb de sorties	6	10	44	60
Nb adhérents	12	33	132	177
Nb invités	-	4	23	27

Comme les années précédentes c'est le Julien Germaine qui enregistre le plus de sorties, en particulier pour la pêche. Le bilan est cependant moitié plus faible que celui record de 2018 et cela soulève de nouveau le manque de sorties voiles.

Une présentation illustrée de nombreuses photos a été réalisée par le président (AG3_2020.pdf). On rappelle que l'on peut suivre l'activité de l'association sur son site internet (http://www.lajoliebrise.com) et sur FaceBook.

Le rapport moral n'a pas pu être approuvé faute de tenue de l'assemblée générale.

2. Approbation du rapport financier et des comptes de l'exercice 2019

Dimitri Rogoff présente le bilan de l'exercice 2019 établi par la trésorière Liliane Chevalet. L'effectif de l'association est en très légèrement en baisse avec 81 adhérents et bienfaiteurs.

Dépenses : avec 7 468 € elles représentent environ la moitié de celles de l'exercice précédent, il n'y a pas eu en effet cette année de dépenses exceptionnelles de mécanique. Les frais de travaux de restauration et les services extérieurs sont à peu près équilibrés. Mécanique, accastillage/forge et assurances sont les postes dominants.

Recettes: le total est de 9 304 € ce qui est relativement stable par rapport à l'exercice précédent en notant une baisse des cotisations et surtout des dons. Les ventes lors des manifestations, les repas, les cotisations dominent. Comme l'an dernier, la municipalité de Port-en-Bessin a été seule à accorder une subvention avec 1 600 €. Le président remercie monsieur le maire pour cette aide, il salue également la mise à disposition du local sans lequel l'association ne pourrait pas fonctionner. Il remercie également

les commerçants, l'équipe du carénage, Copeport et toutes ces aides au jour le jour qui sont importantes pour l'association. Le solde de 1 836 € est porté aux réserves de l'association.

Le rapport financier n'a pas pu être approuvé faute de tenue de l'assemblée générale.

3. Perspectives 2020 et vote sur le budget prévisionnel

Dimitri Rogoff présente le budget prévisionnel pour 2020, il est équilibré avec 10 600 € de charges et 9 300 € de produits compensés par 1 300 € pris dans les réserves. Une nouvelle subvention du département du Calvados (FDVA) de 1 500 € a été obtenue, nous espérons que cette aide de fonctionnement, comme celle de la municipalité pourront être pérennisées dans l'avenir.

Les objectifs principaux de cette année seront des travaux sur le Saint Jacques (motorisation et changement du tableau arrière) et la participation aux manifestations régionales. L'association souhaite développer la pratique de la voile, avec en particulier l'utilisation du Neptune.

Une augmentation générale de la cotisation à 40 € pour une adhésion individuelle et à 70 € pour les couples a été évoquée lors du conseil d'administration tenu le 21/02/20. Cette augmentation applicable en 2021 doit être validée en assemblée générale (cf. statuts). Les donations sont possibles et bienvenues pour soutenir l'association. Il est rappelé que l'exercice concerne l'année civile et que les adhésions se (re)prennent de la fin de l'année à la date de l'assemblée générale (mars). Merci de ne pas oublier de remplir le bulletin d'adhésion pour que l'on actualise vos coordonnées !

Parmi les projets à moyen terme figurent un ponton neuf et fonctionnel, un "vrai" bateau ponté pour la pêche et une réédition actualisée du livre des bateaux de Port-en-Bessin.

Le budget prévisionnel et le projet d'augmentation du tarif de la cotisation n'ont pas pu être approuvés faute de tenue de l'assemblée générale.

4. Renouvellement du tiers sortant

Le tiers sortant concerne Patrick BREVUNE, Jean-Claude MAILLET et Dimitri ROGOFF, ils se représentent tous les trois. Patrice LEFORT ne souhaite pas continuer son mandat. Un appel à d'autres candidatures est lancé, en l'absence d'autres candidats connus, les sortants sont considérés comme réélus. La constitution du bureau est donc la suivante, une place est vacante :

ROGOFF Dimitri, président
BREVUNE Patrick, vice-président
CHEVALET Liliane, trésorière
TETARD Alain, secrétaire
WEETS Chloé, chargée de mission
BREVUNE Nathalie, responsable événementiel
BERNARD Philippe, responsable mécanique
MAILLET Jean-Marie,
PEAN Charles.

En l'absence de tenue de l'assemblée générale ce renouvellement demanderait une validation qui ne peut être apportée ici.

5. Ouestions diverses

Il n'est pas fait mention de questions diverses.
